

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 11 septembre 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et madame Danielle Carbonneau, assistante-greffière

- 2018-09-301 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de septembre 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.
- PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**
- La période de parole au public a débuté à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 08.
- 2018-09-302 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2018 ET APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2018, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.
- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2018 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2018.
- 2018-09-303 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général adjoint en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général adjoint, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'août 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-09)

2018-09-304 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT POUR LE
MOIS D'AOÛT 2018

Considérant l'autorisation accordée au directeur général adjoint en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général adjoint pour le mois d'août 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2018-09-305 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON
RÉSERVÉ – ACHAT DE DISQUES DURS POUR LE SYSTÈME DE
GESTION D'HORAIRE, TEMPS, PRÉSENCE ET RESSOURCES
HUMAINES

Considérant la résolution 2018-05-174 autorisant l'achat d'un logiciel de gestion d'horaire, temps, présence et ressources humaines, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat par le directeur général, monsieur Michel Perrier, auprès de « *LOB inc.* » de deux disques durs pour une somme maximale de 1 050 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste comptable 22.100.40.895.

2018-09-306 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2018-07-241 - DÉPENSE
FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE
IMPRIMANTE ZEBRA ZXP SÉRIE 7 POUR CARTE D'IDENTITÉ

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2018-07-241 – Dépense financée par le fonds de roulement – Achat d'une imprimante Zebra ZXP série 7 pour carte d'identité en changeant, dans le premier paragraphe, les mots :

« pour une somme maximale de 5 624,86 \$, toutes taxes incluses. »

par les mots :

« pour une somme maximale de 6 763,11 \$, toutes taxes incluses. »

De changer, dans le dernier paragraphe, les mots :

« en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 124,97 \$ »

par les mots :

« en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 352,62 \$ »

- 2018-09-307 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'août 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2018-09-308 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – SEPTEMBRE 2018
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- A) Paiements à effectuer à « *Excavation Gricon inc.* »
- Pour le projet de prolongement des services municipaux sur le chemin de la Pointe-aux-Renards, la somme de 8 665,70 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 2 pour les travaux de construction en date du 26 juin 2018.
- Pour le projet de prolongement des services municipaux sur le chemin de la Pointe-aux-Renards, la somme de 335 825,69 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 3 pour les travaux de construction en date du 31 juillet 2018.
- Que ces dépenses financées par le règlement d'emprunt 854 soient imputées au poste comptable 22.400.10.854.
- 2018-09-309 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION - APPROVISIONNEMENT EN BÉTON BITUMINEUX (MÉLANGE CHAUD)
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'achat de béton bitumineux (mélange chaud) pour le restant de l'année 2018 auprès de « *Pavage Roxboro* », suivant recherche de prix auprès de fournisseurs reconnus, pour une somme maximale de 24 999,99 \$ toutes taxes incluses.
- Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.625.
- 2018-09-310 SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA STABILISATION DES BERGES DEVANT LE 1157, CHEMIN DUHAMEL
- Considérant que ces travaux sont requis en raison des inondations 2017 et qu'une partie de ces dépenses sera réclamée au Ministère de la Sécurité publique dans le cadre du « *Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec* », il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi d'un contrat, de gré à gré, à « *Michel De Bellefeuille Excavation inc.* », suivant recherche de prix auprès de fournisseurs reconnus, pour la stabilisation des berges devant le 1157, chemin Duhamel, pour la somme de 47 680,78 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste 02.230.01.695.

2018-09-311 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2018

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 14 636,92 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de septembre 2018 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2018-09-312 SUJET : AJOUT À LA LISTE 2018 DES EMPLOYÉS DE LA FIRME DE SÉCURITÉ DÛMENT MANDATÉE PAR LA VILLE À APPLIQUER LES RÉGLEMENTS MENTIONNÉS À LA RÉOLUTION 2016-06-232

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le Service d'urgence et de protection incendie, de l'ajout à la liste 2018 des employés de la firme de sécurité dûment mandatée par la Ville à appliquer les règlements mentionnés à la résolution 2016-06-232.

2018-09-313 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – AOÛT 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 6 août 2018

2018-09-314 SUJET : VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES LE 7 DÉCEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À la suite du dépôt de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, d'ordonner au greffier de vendre à l'enchère publique selon la *Loi sur les cités et villes* et la Politique de recouvrement 2017 concernant le recouvrement des sommes dues à la Ville, les immeubles qui ont des arrérages de taxes foncières et de droits sur les mutations pour l'année 2017 ou antérieures à ladite année.

Seront soustraites de ladite vente pour non-paiement de taxes les créances en souffrance d'arrérages de taxes de 2017 et de droits sur les mutations immobilières de 2017 ayant un solde de 200 \$ et moins.

Cette vente aura lieu dans la salle de délibérations du conseil, à l'Omni-Centre, 375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, **le 7 décembre 2018, à 11 heures.**

2018-09-315 SUJET : NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PINCOURT POUR ACQUÉRIR, SI NÉCESSAIRE, DES IMMEUBLES LORS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES PRÉVUE POUR LE 7 DÉCEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Nathalie Boisvert, directrice du Service administratif et financier et trésorière, ou, en son absence, madame Johanne Bertrand, assistante-trésorière, pour enchérir et acquérir les immeubles, si nécessaire, lors de la vente aux enchères pour non-paiement de taxes prévue pour le 7 décembre 2018, à 11 heures, le tout en accord avec l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes*.

2018-09-316 SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 870 – RÈGLEMENT SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

Considérant l'avis de motion donné le 12 juin 2018 sous le numéro 2018-06-228 ;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2018, sous le numéro 2018-07-265 ;

Considérant la réception de l'avis de conformité de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 1^{er} août 2018 ;

Considérant l'assemblée publique de consultation du 14 août 2018, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Règlement numéro 870 – Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux.

2018-09-317 SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT - SERVICES JURIDIQUES - COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat à M^e Marie-Christine Labranche pour les services juridiques à la Cour municipale régionale de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2019 selon le taux horaire établi pour une somme maximale de 24 999 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste 02.120.00.412.

2018-09-318 SUJET : ENGAGEMENT À ENTRETENIR LES OUVRAGES PLUVIAUX ET À TENIR UN REGISTRE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DUHAMEL ET LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE RUE DANS L'EMPRISE DES TOURS D'HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection du chemin Duhamel et la mise en place d'une nouvelle rue sera déposé auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vue de la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux d'infrastructures ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit prendre l'engagement d'entretenir les pratiques de gestion optimale des eaux pluviales et de tenir un registre d'exploitation et d'entretien afin que le certificat d'autorisation soit émis pour les deux rues ;

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre l'engagement d'entretenir les ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales et de tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces deux ouvrages pour la réfection du chemin Duhamel et la mise en place d'une nouvelle rue.

2018-09-319 SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES – RECONSTRUCTION DU CHALET DE LA PISCINE DU PARC OLYMPIQUE

Considérant que la Ville désire obtenir des soumissions dans le cadre du projet de reconstruction du chalet de la piscine ;

Considérant que le conseil municipal désire que la solution retenue soit innovante et s'inscrive dans la logique environnementale mentionnée à son Règlement de gestion contractuelle, d'approvisionnement et de gestion des stocks, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale à aller en appel d'offres pour la reconstruction du chalet de la piscine du parc Olympique.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 26 et s'est terminée à 20 h 12.

2018-09-320 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 13, de lever la Séance ordinaire du 11 septembre 2018.

YVAN CARDINAL
MAIRE

DANIELLE CARBONNEAU
ASSISTANTE-GREFFIÈRE